



Présentation

Le bénéfice de l'assurance maladie, initialement destiné à la prise en charge des frais de santé des assurés dans le but de préserver leur pouvoir d'achat, est aujourd'hui perçu comme relevant d'un droit de créance que détiendrait chaque assuré social, dans le cadre d'un « droit à la santé ».

Définir la notion de médicament remboursable ne revient pas seulement à réaliser la synthèse des critères de remboursement d'un produit. L'ensemble formé par ces critères constitue en effet un véritable outil de régulation du système de santé, permettant à ceux qui en définissent les contours d'intervenir directement sur le marché du médicament, les dépenses de santé et les politiques de santé publique.

Hélène GUMIOT-BREAUD

La notion de médicament
remboursable

essentiel

Les Études Hospitalières

Hélène Guimiot Breaud

Fiche technique

Parution : juillet 2010

Collection : **Essentiel**

ISBN : 978-2-84874-143-7

ISSN : 1631-9702

Support : papier

224 pages

Format : 115x180mm

Prix : 18,00 €

Réf. 9782848741437



9782848741437

